

Le Parlement du Royaume-Uni analyse l'impact du Brexit sur son secteur agroalimentaire

10 juillet 2017

Le 3 mai 2017, la Chambre des Lords du Parlement du Royaume-Uni (RU) a publié un rapport sur les implications du Brexit pour son secteur agroalimentaire, basé sur des entretiens avec des parties prenantes clés. Après avoir précisé le poids du secteur dans l'économie du RU (7,2 % du PIB et 810 000 emplois, dont 429 000 agricoles), le rapport souligne que le Brexit ouvre des opportunités d'amélioration de la politique agricole, alimentaire et environnementale britannique, mais soulève également des défis majeurs à court terme. Quatre d'entre eux sont approfondis.

Le défi qui paraît prioritaire est le maintien du commerce avec l'Union européenne (UE) et ses partenaires. Le Brexit entraînera la remise en place de droits de douane problématiques au regard de l'intégration du RU dans les chaînes de valeur européennes. La question se posera de façon plus cruciale encore entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, vue l'imbrication de leurs secteurs. La signature d'un accord commercial avec l'UE constitue donc une priorité. Si le RU choisit de libéraliser largement son secteur agricole de façon unilatérale, les importations en provenance de pays produisant à moindre coût augmenteront (notamment en raison de standards de production inférieurs) et les prix diminueront pour les consommateurs britanniques. Son industrie agricole et alimentaire souffrira donc d'une perte de compétitivité face aux pays tiers. Cette orientation risquerait de pousser à la baisse les normes britanniques, alors qu'elles constituent un élément important des marques à l'export, et que les citoyens ont de fortes attentes à cet égard, notamment sur le bien-être animal. Le rapport souligne ainsi une incompatibilité entre la volonté du gouvernement de faire du RU un leader du libre-échange et le maintien de standards agroalimentaires de haute qualité.

Deux des trois autres défis traités sont liés à la sortie de la Politique agricole commune. Il s'agit, d'une part, de l'évolution du cadre réglementaire agricole, qui devra se faire sans engendrer de barrières non tarifaires avec l'UE et sans menacer l'intégrité du marché britannique, et, d'autre part, du financement du secteur agricole. À ce sujet, le rapport insiste sur la nécessité, pour le RU, de négocier une partie de la boîte orange de l'UE à l'OMC, pour se laisser des marges de manœuvre dans ses futurs paiements aux agriculteurs. Enfin, l'accès aux travailleurs agricoles immigrés européens, tant saisonniers que permanents, constitue le quatrième point du rapport. Ils représentent en effet 98 % des 80 000 saisonniers de l'horticulture, 40 à 50 % pour la production d'œufs et 63 % du secteur des viandes rouges et blanches.

Commerce avec l'UE en pourcentage du commerce total pour les produits agricoles clés

Scenario	Three-year transition period from March 2019	Single Market membership	Customs union membership	EU/UK trade deal
1 - Continued SM and CU membership from March 2019	N/A	Y	Y	N/A
2 - Three-year transition followed by SM membership without CU	Y	Y	N	N/A
3 - Three-year transition followed by CU membership without SM	Y	N	Y	N/A
4 - Three-year transition followed by no membership of the SM or CU and falling back to WTO rules	Y	N	N	WTO rules
5 - No transition, no membership of the SM or CU, and no preferential EU/UK trade agreement	N	N	N	WTO rules

Source : Chambre des Lords

Vanina Forget, Centre d'études et de prospective

Source : [Chambre des Lords – Parlement du Royaume-Uni](#)